

Création

par le Conseil supérieur de la chasse

d'une Réserve aux Iles Chausey

par Lucienne LECOURTOIS

L'archipel des Iles Chausey, situé à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Granville, comporte un grand nombre d'îlots : « autant que de jours dans l'année », dit-on, ce qui est peut-être vrai en morte-eau, mais par marée de vive-eau, une cinquantaine seulement émergent. Seul est habité le plus grand de ces îlots... pardon ! avec ses quinze cents mètres de long, ce n'est pas un îlot, mais : la « Grande-Ile ».

DIMINUTION DES EFFECTIFS D'OISEAUX NICHEURS.

Les Iles Chausey, particulièrement renommées pour leur richesse ornithologique, ont vu décroître de façon inquiétante, au cours de ces dernières décennies, la plupart des colonies d'oiseaux nicheurs ainsi que les effectifs d'hivernants.

La comparaison d'observations récentes avec celles de C. FERRY en 1959, a permis d'établir le bilan approximatif suivant : (1).

1°) *Pour les espèces qui nidifiaient dans l'archipel, il y a 10 ans :*

Si le Grand-Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) a progressé sensiblement, et si le Tadorne (*Tadorna tadorna*) s'est maintenu, il y a diminution pour toutes les autres espèces.

Diminution de 70 % pour le Goéland marin (*Larus marinus*).

Diminution de 40 % pour le Goéland argenté (*Larus argentatus*).

Diminution de 30 % pour le Goéland brun (*Larus fuscus*).

Diminution de 60 % pour l'Huitrier-pie (*Haematopus ostralegus*).

Diminution de 70 % pour le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*).

Diminution de 50 % pour le Macareux moine (*Fratercula arctica*).

(1) D'après un rapport du « Cerele Naturaliste Pierre Belon », décembre 1967.



Iles Chausey : le Sund

(Dessin A. Robillard)

Diminution de 70 % pour la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*).

Diminution de 100 % pour la Sterne Caugek (*Sterna sandvicensis*).

2°) Pour les espèces ne nidifiant pas dans l'archipel :

Diminution de 80 % pour la Bernache cravant (*Branta bernicla*).

Diminution de 95 % pour les Canards piscivores : Harle huppé (*Mergus serrator*), Harle piette (*Mergus albellus*).

Diminution de 70 % pour le Fou de Bassan (*Sula bassana*).

Diminution de 70 % pour les Courlis : Courlis cendré (*Numenius arquata*), Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*).

Diminution de 100 % pour la Bécassine double (*Capella media*).

QUELLES PEUVENT ETRE LES CAUSES DE CES DIMINUTIONS ?

Peut-être dans certains cas y a-t-il eu raréfaction générale de l'espèce ? Ainsi, du début au milieu du 20^e siècle, la Bernache cravant aurait vu le nombre de ses hivernants en Europe occidentale tomber de 350.000 à 25.000 individus (1). Par surcroît, la Bernache serait moins attirée par nos côtes depuis qu'une maladie cryptogamique a détruit presque totalement les herbiers de zoostères en 1936-38, herbiers dont les rhizomes lui fournissaient sa nourriture préférée (notons que les herbiers se reconstituent lentement depuis quelques années).

Mais nous croyons surtout que si les oiseaux sont de moins en moins nombreux à Chausey, c'est que la tranquillité des îlots est de plus en plus perturbée.

(1) Estimations de SALOMONSEN, citées par GÉROUDET (Les Palmipèdes).

— Le tourisme et le nautisme amènent chaque été sur les îlots, un nombre croissant de visiteurs.

— Des chasseurs, venant de l'extérieur, ont trop souvent profité de l'absence quasi-totale de surveillance pour se livrer à un jeu destructeur, à la grande indignation des protecteurs de la nature, parmi lesquels se rangent bon nombre de chasseurs raisonnables et en particulier l'ensemble des chasseurs locaux.

— Des dénicheurs, touristes ou gamins, prennent plaisir à débarquer sur les îlots pour y rechercher les nids, se battre parfois avec les œufs et tuer les poussins à coups de galets.

— Des collectionneurs d'œufs venant de Jersey ou de Guernesey, ou achetant ces œufs à des ramasseurs de la région, seraient aussi responsables de la diminution des effectifs.

— Les rats, de plus en plus nombreux, conséquence d'une abondance croissante de déchets laissés par les touristes, attaquent et tuent un nombre important de poussins, sans que les Goélands adultes, habituellement bons policiers, parviennent à limiter la prolifération des rongeurs.



Autre aspect des Iles Chausey

(Dessin A. Robillard)

Ainsi, en peu d'années, s'est trouvée considérablement amoindrie la valeur faunistique de cet archipel. Pourtant les qualités intrinsèques du biotope demeurent : il s'agit d'un vaste ensemble d'îlots, présentant dans le détail beaucoup de variété et situé dans une position géographique privilégiée : dans cette zone de la mer de la Manche, du Mont-Saint-Michel à Chausey, l'amplitude des marées est la plus forte d'Europe, ce qui fait découvrir à marée basse, autour des îlots, d'immenses vasières bien faites pour attirer et retenir un grand nombre de limicoles.

CREATION DE LA RESERVE.

Le Conseil Supérieur de la Chasse ayant toujours eu le souci de maintenir des territoires naturels de reproduction pour les animaux-gibier et des refuges pour les migrateurs et hivernants,

ne pouvait que déplorer la dégradation accélérée qui se produisait à Chausey, alors que l'on pouvait avoir là une si belle réserve.

Des démarches longues et complexes furent alors entreprises pour que l'archipel entier devienne réserve de chasse. La Grande-Ile et son pourtour sur une largeur de 500 mètres, restent exclus de la réserve, ce qui ne présente pas de graves inconvénients puisque le voisinage de cette île habitée est peu fréquenté par les oiseaux de mer. Cette enclave dans la réserve permettra éventuellement aux îliens de tirer quelques lapins, mais non aux expéditions de massacreurs de continuer leurs activités dévastatrices.

Le projet a reçu généralement un accueil favorable du public, de l'Administration et des propriétaires privés qui, réunis en « Société Immobilière des Iles Chausey », possèdent une bonne partie de la Grande-Ile et tous les îlots. Maintenant, les accords sont en grande partie conclus, la réserve va être créée.

Désormais, la chasse sera interdite sur toute l'étendue de la réserve, domaine terrestre aussi bien que domaine maritime ; la surveillance sera assurée par un garde. Pour certains îlots particulièrement intéressants pour la nidification d'oiseaux-gibier, mais aussi d'autres espèces, une protection particulière est prévue : interdiction de pénétrer pendant la période de reproduction. Cette mesure, nécessaire à l'efficacité de la réserve, limitera un peu la liberté des promeneurs et des plaisanciers, mais il restera un nombre suffisant d'îlots d'accès libre pour permettre encore de nombreuses promenades.

Une opération de dératisation doit être entreprise pour débarrasser les îles de leurs rongeurs indésirables, ceci avec toutes les précautions voulues pour que cette opération n'entraîne aucune conséquence fâcheuse pour les autres animaux.

Nous espérons qu'ainsi, les Iles Chausey seront à nouveau fréquentées, comme jadis, par de nombreux oiseaux. Elles pourront offrir un abri sûr à ceux qui se seront trouvés chassés de leurs refuges habituels ; les colonies nicheuses pourront y prospérer à nouveau.

Si les chasseurs se réjouissent dans l'espoir de voir les régions voisines et même lointaines profiter de l'accroissement de gibier ailé, si les biologistes, attachés à la conservation des espèces, voient avec plaisir cette réserve de chasse se doubler, en quelque sorte, d'une réserve naturelle, les touristes et amis de Chausey ne sont pas les derniers à applaudir, car la présence d'oiseaux a toujours été nécessaire au charme des îles.